

# Une charte pour l'accès de tous aux compétences clés européennes

---

Cette charte pour les compétences clés vise à rendre effective l'universalité du certificat Cléa. L'objectif est de faciliter l'accès du plus grand nombre aux huit compétences clés européennes : réflexion, initiative, évaluation des risques, prise de décision.

Les huit compétences clés européennes sont "celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi", selon les recommandations du Parlement européen et du Conseil.

L'Apapp\*, le Copanef, CCI France et le Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie, ont lancé [une charte pour l'accès de tous aux compétences clés européennes](#).

Les signataires s'engagent à "rechercher les complémentarités nécessaires des actions à mener sur [les] territoires ou secteurs d'activité pour contribuer à l'accès du plus grand nombre aux compétences clés selon nos légitimités respectives."

*\*Association pour la promotion du label APP*

## Date de publication

12 décembre 2017

## Dernières actualités

---

[La Région lance un appel d'offres à destination des bénéficiaires du RSA](#)

[Projet de loi avenir professionnel : le parcours législatif](#)

[\[Support\] Webinar sur l'évolution de la VAE pour les diplômés du Ministère de l'Agriculture](#)

[Intelligence Artificielle et travail](#)

[ma-solution-numerique.fr, une plateforme pour booster les entreprises](#)

- [Toutes les actualités](#)